

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'Association du Pays des Coudriers

Vendredi 28 avril 2023 – Rainneville

Etaient présents : C. Manable ; G. Joly ; P. Delrue ; L.Joly ; M.J Balesdens ; I. Maquet-Lavisse ; H. Dessaint ; A. Cayeux ; JC Placiard

Absents excusés : P.M Macewko ; N. Verdoncq

Secrétariat de séance : N. Temmermann

I - Préparation AG statutaire et réunion de travail du 26 mai 2023

L'assemblée générale se déroulera le vendredi 26 mai à BEUCOURT SUR L'HALLUE.

Patrice DELRUE se charge de l'envoi des convocations par mail en date du 11 mai 2023, environ 80 mails.

- AG Statutaire : bilan activité 2022 (C. MANABLE), bilan financier 2022, (I. MACQUET-LAVISSE), Vérificateur aux comptes (G. CARON).
- Rappel : les numéros gratuits de la revue distribués aux 2 réunions de l'année : un numéro par adhérent et par couple présents physiquement. Les absents doivent demander à Gérard Joly (pas d'envois postaux sauf pour les adhérents résidants hors département de la Somme. Cette règle est appliquée en 2023, à partir du numéro 64.
- Organisation matérielle : en début de réunion semestrielle, prévoir 3 postes distincts (3 chevalets et caisse)
- Réception des ventes (argent et invendus). Identifier au dos du chèque le nombre et le numéro de revue : A. BENOIT et M.J BALESDENS
- Distribution du nouveau numéro avec nom de l'adhérent et lieu de dépôt (dresser listing) : P. M MACEWKO et L. JOLY
- Nouvelles adhésions 2023 (informations au dos du chèque) : I. MAQUET
- Elections au CA (art.7) : 1/3 à renouveler : 4 sortants rééligibles (élus à l'AG 2018 puis COVID) : I. MAQUET-LAVISSE, PM MACEWKO, L. JOLY, A. CAYEUX (élu lors de l'AG 2022 en remplacement de D. BOUTHORS, démissionnaire)
- Parution du n° 64 (4 réunions du comité de rédaction nécessaires) : le sommaire est rédigé par P. DELRUE, le nombre de pages est de 48+4, tirage 500 exemplaires, 2 exemplaires par auteur. (3 nouveau auteurs). 188 auteurs recensés depuis le premier numéro.
- Calendrier des activités du second trimestre 2023 :

- Bourse des collectionneurs de la réderie de Rainneville prévue le lundi 29 mai : ANNULEE, par suite du décès de M. Ducange
- Visites guidées estivales : organisées les 4 samedis du mois d'août : L. JOLY
- Sortie dominicale prévue le dimanche 8 octobre 2034 à Crécy en Ponthieu : champ de bataille, forêt domaniale, restaurant (Douriez ?)
- Champions pour le pays de Somme : samedi 21 octobre à Rainneville ; un comité de pilotage est à prévoir fin août ; contacter le conteur picard.
- Conférence d'automne prévue le vendredi 3 novembre à Montonvillers à 20H. Le thème retenu est le suivant : « Amiens à l'époque des frères Duthoit », par JM WISCART. Coût demandé : 100 €

III - Situation financière présentée par I. MAQUET-LAVISSE

Solde du compte courant : 6377, 81 €

Solde du compte-épargne : 3035,96 €

Soit un total de 9413,77 €

Les taux d'intérêts actuels sont plus intéressants, 3%, il est proposé d'augmenter le placement d'un montant de 3000 €

Concernant les subventions des 5 communes (Fréchencourt, Cardonnette, Rainneville et Flesselles), elles ont été versées, reste à venir la subvention de 500 € du Crédit Agricole

III – Point d'information sur les cotisations 2023 (C. MANABLE) :

- Rappel CA du 13 mai 2022 : la cotisation passe de 15 € à 20 €
- P. DELRUE a envoyé, par mail, 2 appels à cotisation, les 13/01/2023 et 13/03/2023.
- Au 28 avril 2023, l'association compte 85 adhérents (avant le COVID, en 2019 : 97 adhérents, en 2020 : 83 adhérents, et 2022 : 95 adhérents) ; la baisse est liée au COVID et au vieillissement des membres de l'association ; ce sont 14 adhérents n'ont pas renouvelé, et un nouvel adhérent est arrivé.

IV – Location de logiciel (P. DELRUE)

- Acquisition d'un logiciel d'infographie, coût mensuel : 23,99 €, coût annuel 288 € par an. Le coût proposé par ANSEL infographie s'élève à 900 € TTC par numéro (52 pages), soit 1800 € TTC pour 2 numéros par an.
- L'acquisition du logiciel permet de réaliser une économie d'environ 1500 € par an, comprenant les consommables utilisés par P. DELRUE
- Le président remercie P. DELRUE pour la réalisation bénévole de la mise en page

V – Commercialisation de la revue (confiée à PM MACEWKO, responsable des ventes)

- Etat des ventes et lettre chèque du maire de Vitz sur Authie
- Proposition de remise proportionnelle aux ventes effectuées par les libraires et Maisons de la Presse (Carrefour Market Villers Bocage non concerné, en établissant un pourcentage selon le nombre de revues vendues. Actuellement, la remise accordée aux libraires et Maisons de la Presse est de 20 % : en l'absence de PM MACEWKO, aucune décision n'est prise, reportée à la prochaine AG
- Le maintien d'un numéro gratuit chez les autres commerçants est validé

VI – Achat des livrets « Itinéraires du Patrimoine : canton de Villers-Bocage »

C.MANABLE a été contacté par la DRAC, détentrice d'un stock de livrets. Il propose d'acquérir 100 coffrets pour 348 €, transport inclus, soit 3,48 € par coffret, qui pourront être vendus à l'occasion des différentes manifestations : conférences, stand « Champions pour le Pays de Somme etc...)

Le prix de revente est validé à 5 €

VII – Renouvellement de la convention de partenariat avec le Crédit Agricole

Le renouvellement est en cours, en attente de signature, dans les mêmes conditions qu'en 2022, la subvention attendue est de 500 €

VIII – Achat de cartes de correspondance

Un devis sera demandé chez Top office pour 100 cartes de correspondance, avec l'adresse de la mairie de Rainneville, le numéro de téléphone de C. MANABLE.

IX – Repas au restaurant « Au fil du temps » à Talmas à 20h30 est annulé à la suite d'une mésentente avec le patron ; il est reporté à Flesselles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.